



Licence Informatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Informatique. 2010, Université Paris-Sud. hceres-02037110

HAL Id: hceres-02037110

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037110>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE PARIS 11 - PARIS-SUD
N° demande : S3100015777
Domaine : SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE
Mention : INFORMATIQUE

Appréciation générale :

La mention Informatique constitue une offre de formation qualifiante proposant deux parcours en L3 : Informatique et Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE).
Le resserrement de l'offre, avec la suppression de deux parcours bi-disciplinaires et l'introduction d'une filière en apprentissage (parcours MIAGE), répond à une volonté clairement énoncée d'amélioration de la lisibilité de l'offre de formation, d'enrichissement et de professionnalisation de la formation.
Suite à une baisse des effectifs, l'équipe pédagogique s'est mobilisée et a su faire évoluer de façon importante et pertinente l'offre précédente. On peut souligner un dossier de très grande qualité.

Les points les plus forts :

1-	Formation en apprentissage (L3 MIAGE). Professionnalisation de la formation.
2-	Dispositif d'aide à la réussite mis en place par l'UFR (année 0, tutorat, enseignant référent, expression écrite et orale, etc.).
3-	Pilotage de la formation (réflexion globale sur l'élaboration des programmes en fonction des compétences et de la professionnalisation, forte interaction avec les autres disciplines et l'UFR, etc.).

Les points les plus faibles :

1-	Pas d'UE de méthodologie du travail universitaire.
2-	Pas d'information sur le devenir des sortants non diplômés.
3-	

Recommandations :

- Il serait souhaitable de proposer une UE de méthodologie du travail universitaire, non disciplinaire, en début de formation, au niveau des portails.
- Il conviendrait de mettre en place, au niveau de l'UFR, une cellule de suivi des étudiants non diplômés et d'insertion professionnelle.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A+